

**CYCLING  
CYCLISME  
CANADA**



**2025 MOUNTAIN BIKE XCO SELECTION POLICY**

*ÉBAUCHE publiée le 14 janvier 2025; VERSION FINALE publiée le 31 janvier 2025*

*Examiné par le Conseil des athlètes de Cyclisme Canada  
et le Comité de haute performance*

*Toutes les projets sont sujettes à changement*



## GÉNÉRALITÉS

Ce document présente les critères à utiliser pour la sélection à l'équipe canadienne pour les projets de vélo de montagne XCO en 2025.

Les critères sont organisés par section comme suit :

- Section A – CALENDRIER DU PROGRAMME
- Section B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
- Section C – ÉVÉNEMENTS PRIS EN CONSIDÉRATION POUR LA SÉLECTION
- Section D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES

Les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité de la section B pour être pris en considération pour la sélection.

Les décisions de sélection sont fondées sur les critères spécifiques de la section D.

À moins d'indication expresse dans les Critères de sélection spécifiques, les sélections sont assujetties aux Critères généraux de sélection qui se trouvent sur le site Web de Cyclisme Canada.

En cas de différences entre les versions anglaise et française de ces critères, la version anglaise prévaudra.

## SECTION A – CALENDRIER DU PROGRAMME DE VÉLO DE MONTAGNE XCO 2025

Dates du projet	Catégorie	Projet	Lieu	Date limite de candidature
21-28 avril	Junior, U23, Élite	<a href="#">Championnats panaméricains</a>	Finca La Lucha CRC	23 février
14-26 mai	Junior, U23	<a href="#">Projet junior et U23</a>	Heubach GER Nové Město CZE	22 mars
20-28 juillet	U17, Junior	<a href="#">Camp junior et U17</a>	Victoria C-B	15 juin
5-15 septembre	Junior, U23, Élite	<a href="#">Championnats du monde</a>	Crans Montana SUI	21 juillet
Janvier 2026 (à confirmer)	Junior, U23	<a href="#">Camp d'hiver</a>	À déterminer	15 octobre

## SECTION B – CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Les athlètes doivent remplir [le formulaire de demande](#) avant la date limite ci-dessus pour être pris en considération pour la sélection d'un projet. Il s'agit de s'assurer qu'aucun athlète intéressé et admissible n'est négligé, et d'améliorer la rapidité des décisions de sélection en minimisant le nombre d'athlètes qui refusent un projet après avoir été sélectionnés.

Cyclisme Canada n'envisagera d'autres athlètes qu'une fois que tous les candidats qui ont satisfait aux critères de sélection auront été pris en considération.

Pour être admissible à la sélection de l'équipe canadienne, un athlète doit :

- Être citoyen canadien.
- Avoir participé aux plus récents Championnats canadiens XCO ou avoir une exemption valide (voir la politique d'assistance aux championnats nationaux sur le site Web du CC)
- Avoir un passeport canadien valide qui n'expire pas avant la date requise par les autorités consulaires du pays dans lequel l'événement a lieu.
- Être en conformité avec toutes les exigences pertinentes cc et UCI pour l'éligibilité.



- Détenir une licence UCI valide indiquant la nationalité canadienne.
- Signer, soumettre et se conformer à l'entente de l'équipe nationale du CC.
- Avoir rempli toutes les exigences antidopage pertinentes de l'UCI, de l'AMA et du CCES et avoir une AUT valide pour tout médicament qui en nécessite un.
- Avoir signé le formulaire de consentement acceptant d'être lié par le Code de conduite universel pour prévenir et traiter les mauvais traitements dans le sport (UCCMS).
- Les mineurs doivent avoir l'autorisation parentale de participer à des programmes d'entraînement et à des compétitions.

D'autres critères d'admissibilité peuvent être détaillés dans les critères de sélection spécifiques ci-dessous.

## SECTION C – ÉVÉNEMENTS PRIS EN CONSIDÉRATION POUR LA SÉLECTION

Les décisions de sélection ne prendront en compte que le résultat des événements sur le calendrier de l'UCI, sauf indication contraire dans les critères. Aux fins de la présente politique, le Championnat canadien n'est pas considéré comme un événement de l'UCI et les résultats ne seront pris en compte que lorsque cela sera précisé.

Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants, sauf indication contraire. Ceci est calculée en fonction du nombre de participants indiqué dans les résultats officiels sur le site web de l'UCI, y compris les athlètes répertoriés comme DNS, DNF et DSQ.

À la seule discrétion du Comité des entraîneurs, des résultats équivalents dans les événements UCI dans d'autres disciplines peuvent être pris en compte pour la sélection, à condition que l'athlète ait déjà démontré le niveau d'habileté approprié pour participer en toute sécurité à l'événement sélectionné.

Le tableau suivant donne des lignes directrices générales sur les événements qui sont considérés comme équivalents ; toute sélection fondée sur ces événements serait ajustée de façon appropriée pour tenir compte du nombre et de la qualité des participants. Les sélections qui utilisent les résultats d'événements qui ne sont pas énumérés ici seront examinées au cas par cas et doivent être accompagnées d'une justification complète et approuvées par le CSO, le DSHP et le Comité de haute performance.

Route	Piste	Vélo de montagne	Cyclo-Cross
CM en CR ou c.l.m.i. élite	CM OM élite	CM XCO élite	CM Élite
CM en CR ou c.l.m.i. U23	CM OM, SR, ER ou MA élite	CM XCO U23	CM U23
CM en CR ou c.l.m.i. junior	CM OM junior	CM XCO Junior	CM Junior
Épreuves .1 ou supérieur en Europe*	NCup OM	CdM XCO élite	CM élite
Épreuves .U ou supérieur en Europe*	NCup OM	CdM XCO U23	CdM U23
Épreuves UCI juniors en Europe*	CM OM, SR, ER ou MA	CM XCO Junior	CM ou CdM junior

CM = Championnat du monde    CdM = Coupe du monde    NCup = Coupe des Nations

\* « Europe » fait référence aux nations membres de l'Union européenne de cyclisme (UEC)

**SECTION D – CRITÈRES DE SÉLECTION SPÉCIFIQUES**

<b>Projet</b>		<b>Championnats panaméricains</b>	
Dates du projet :	Du 21 au 28 avril		
Dates et lieux de la compétition:	23-27 avril – Finca La Lucha CRC		
Catégorie :	Junior, U23, Élite		
Taille maximale de l'équipe :	12 athlètes, comme suit :	Femmes	Hommes
	Junior (né en 2007-2008)	2	2
	U23 (né en 2003-2006)	2	2
	Élite (né en 2002 et avant)	2	2
	Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.		
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none"><li>• 25 février – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués</li><li>• 27 février – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*</li><li>• 7 mars – Date limite d'appel</li></ul> <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>		
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC)</li></ul> Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• CSO ou délégué</li><li>• DSHP ou délégué</li></ul>		
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 23 février.  Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours. Par exemple, les athlètes devraient être en mesure de maîtriser régulièrement tous les obstacles sur les parcours les plus difficiles de la Coupe Canada. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être pris en considération pour la sélection. Au besoin, cette décision sera prise par l'entraîneur national en consultation avec l'athlète et son entraîneur personnel.		
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants :  Juniors Femmes et Juniors Hommes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Priorité 1 : Les coureurs nés en 2007 qui ont terminé parmi les 24 premiers du XCO junior aux Championnats du monde 2024.</li><li>• Priorité 2 : Les coureurs nés en 2007 qui ont terminé parmi les 3 premiers du XCO junior aux Championnats canadiens 2024.</li><li>• Priorité 3 : Le meilleur finisseur né en 2008 du XCO U17 aux Championnats canadiens 2024, à condition qu'il a terminé parmi les 3 premiers.</li><li>• Priorité 4 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</li></ul>		



	<p>U23 Femmes et U23 Hommes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 16 premiers du XCO U23 aux Championnats du monde 2024 ou d'un XCO U23 à une Coupe du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.</li><li>• Priorité 2 : Les coureurs nés en 2006 qui ont terminé parmi les 8 premiers du XCO junior aux Championnats du monde 2024.</li><li>• Priorité 3 : Les coureurs nés en 2003-2005 qui ont terminé parmi les 24 premiers (femmes) ou parmi les 32 premiers (hommes) du XCO U23 aux Championnats du monde 2024 ou d'un XCO U23 à une Coupe du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.</li><li>• Priorité 4 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</li></ul> <p>Élite Femmes et Élite Hommes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 24 premiers du XCO élite aux Championnats du monde 2024 ou d'un XCO élite à une Coupe du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.</li><li>• Priorité 2 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 8 premiers du XCO U23 aux Championnats du monde 2024 ou d'un XCO U23 à une Coupe du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.</li><li>• Priorité 3 : Les coureurs classés parmi les 3 meilleurs Canadiens au classement cross-country de l'UCI à la date de sélection.</li><li>• Priorité 4 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 32 premiers du XCO élite aux Championnats du monde 2024 ou d'un XCO élite à une Coupe du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.</li><li>• Priorité 5 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</li></ul> <p>Toutes les égalités seront brisées par le meilleur classement. S'il y a encore une égalité, elle sera brisée par le nombre de points UCI du coureur. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du comité des entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</p> <p>Si moins d'athlètes répondent aux critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si un coureur refuse la sélection, Cyclisme Canada se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance.</p> <p><i>Comme les critères de sélection pour cet événement reposent sur les performances de 2024, les coureurs doivent être en communication avec l'entraîneur de l'équipe nationale concernant leur santé et leur forme physique actuelles.</i></p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de vols et de bagages</li><li>• Repas pendant le projet</li><li>• Frais de projet de 300 \$ (50 \$/jour)*</li></ul>



	* Les frais de projet sont basés sur la Politique de frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si le nombre de jours de projet est modifié. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.
--	---

<b>Projet</b>		<b>Projet junior et U23</b>	
Dates du projet :	Du 14 au 26 mai		
Dates et lieux de la compétition: :	17-18 mai – Heubach HC/UCI Junior Series GER 23-24 mai – Coupe du monde Nové Město /UCI Junior Series CZE		
Catégorie :	Junior, U23		
Taille maximale de l'équipe :	8 athlètes, comme suit :	Femmes	Hommes
	Junior (né en 2007-2008)	2	2
	U23 (né en 2003-2006)	2	2
	Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.		
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none"><li>1 avril – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués</li><li>3 avril – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*</li><li>11 avril – Date limite d'appel</li></ul> <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>		
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none"><li>Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC)</li></ul> Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none"><li>CSO ou délégué</li><li>DSHP ou délégué</li></ul>		
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 22 mars.  Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours. Par exemple, les athlètes devraient être en mesure de maîtriser régulièrement tous les obstacles sur les parcours les plus difficiles de la Coupe Canada. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être pris en considération pour la sélection. Au besoin, cette décision sera prise par l'entraîneur national en consultation avec l'athlète et son entraîneur personnel.		
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants :  Juniors Femmes et Juniors Hommes : <ul style="list-style-type: none"><li>Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 24 premiers du XCO junior aux Championnats du monde 2024.</li><li>Priorité 2 : Les coureurs nés en 2007 qui ont terminé parmi les 3 premiers du XCO junior aux Championnats canadiens 2024.</li><li>Priorité 3 : Le meilleur finisseur né en 2008 du XCO U17 aux Championnats canadiens 2024, à condition qu'il a terminé parmi les 3 premiers.</li></ul>		



	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Priorité 4</b> : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</li></ul> <p>U23 Femmes et U23 Hommes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Priorité 1</b> : Les coureurs qui ont terminé parmi les 24 premiers du XCO U23 aux Championnats du monde 2024 ou d'un XCO U23 à une Coupe du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.</li><li>• <b>Priorité 2</b> : Les coureurs nés en 2006 qui ont terminé parmi les 8 premiers du XCO junior aux Championnats du monde 2024.</li><li>• <b>Priorité 3</b> : Les meilleurs finisseurs canadiens nés en 2003-2006 et qui n'ont pas déjà été sélectionnés dans les épreuves suivantes, à condition qu'ils ont terminé parmi les 8 meilleurs athlètes U23 :<ul style="list-style-type: none"><li>○ UCI US Pro Cup à Fayetteville USA le 19 mars 2025 (à confirmer)</li><li>○ UCI US Pro Cup à Fayetteville USA le 22 mars 2025 (à confirmer)</li></ul></li><li>• <b>Priorité 4</b> : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</li></ul> <p>Toutes les égalités seront brisées par le meilleur classement. S'il y a encore une égalité, elle sera brisée par le nombre de points UCI du coureur. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du comité des entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</p> <p>Si moins d'athlètes répondent aux critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si un coureur refuse la sélection, Cyclisme Canada se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance.</p> <p><i>Comme les critères de sélection pour cet événement reposent sur les performances de 2024, les coureurs doivent être en communication avec l'entraîneur de l'équipe nationale concernant leur santé et leur forme physique actuelles.</i></p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p>
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de vols et de bagages</li><li>• Repas pendant le projet</li><li>• Frais de projet de 900 \$ (75 \$/jour)*</li></ul> <p>* Les frais de projet sont basés sur la Politique de frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si le nombre de jours de projet est modifié. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet	Camp junior et U17
Dates du projet :	Du 20 au 28 juillet
Catégorie :	Junior (né en 2007-2008)
Taille maximale de l'équipe :	12 athlètes (6 femmes, 6 hommes)  Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.



Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none"><li>16 juin – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués</li><li>18 juin – La décision de sélection est finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*</li><li>26 juin – Date limite d'appel</li></ul> <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none"><li>Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC)</li></ul> Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none"><li>CSO ou délégué</li><li>DSHP ou délégué</li></ul>
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 22 juin.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants : <ul style="list-style-type: none"><li>Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 3 premiers du XCO junior à une épreuve de la Coupe Canada en 2025.</li><li>Priorité 2 : Les coureurs qui ont remporté un XCO U17 de la Coupe Canada en 2025.</li><li>Priorité 3 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</li></ul> <p>Toutes les égalités seront brisées par le meilleur classement. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du comité des entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</p> <p>Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.</p>
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>Frais de vols et de bagages</li><li>Repas pendant le projet</li><li>Frais de projet de 400 \$ (50 \$/jour)*</li></ul> <p>* Les frais de projet sont basés sur la Politique de frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si le nombre de jours de projet est modifié. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet		Championnats du monde	
Dates du projet :	Du 5 au 15 septembre		
Dates et lieux de la compétition :	9-14 septembre – Crans Montana SUI		
Catégorie :	Junior, U23, élite		
Taille maximale de l'équipe :	24 athlètes, comme suit :	Femmes	Hommes
	Junior (né en 2007-2008)	4	4



	U23 (né en 2003-2006)	4	4
	Élite (né en 2002 et avant)	4	4
	Selon la règle 9.2.009 de l'UCI, le champion du monde XCO 2024 et le champion continental XCO 2025 dans chaque catégorie se qualifient par nom pour les championnats du monde en plus du quota du Canada.  Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.		
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none"><li>• 22 juillet – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués</li><li>• 22 juillet – Recommandations de sélection soumises au CHP</li><li>• 24 juillet – Finalisation de la décision de sélection ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*</li><li>• 1er août – Date limite d'appel</li></ul> <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>		
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC)</li></ul> Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• CSO ou délégué</li><li>• DSHP ou délégué</li></ul>		
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 21 juillet 2025.  Les athlètes d'élite doivent avoir atteint l'un des objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Faire partie des 3 meilleurs Canadiens au classement de l'UCI à la date de sélection ; ou</li><li>• Terminer parmi les 8 premiers-50 de l'XCO élite lors d'une Coupe du Monde UCI entre le 1er mai 2025 et la date de sélection. Le résultat doit être dans la première moitié des participants.</li></ul> <p>Le respect de ces conditions préalables ne garantit pas la sélection.</p> <p>Les athlètes doivent avoir un niveau de compétence adapté aux exigences du parcours. Par exemple, les athlètes devraient être en mesure de maîtriser régulièrement tous les obstacles sur les parcours les plus difficiles de la Coupe Canada. Les athlètes qui ne possèdent pas les compétences appropriées peuvent ne pas être pris en considération pour la sélection. Au besoin, cette décision sera prise par l'entraîneur national en consultation avec l'athlète et son entraîneur personnel.</p>		
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles. Tous les résultats doivent être dans la première moitié des participants :  Femmes et hommes juniors : <ul style="list-style-type: none"><li>• Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 3 premiers du XCO junior aux Championnats du monde 2024.</li><li>• Priorité 2 : Le meilleur finisseur canadien du XCO junior de la Coupe Canada UCI Junior Series à Baie-Saint-Paul (le 8 juin 2025).</li></ul>		



- Priorité 3 : Le meilleur canadien du XCO junior de la Coupe Canada UCI Junior Series à Canmore (14 juin 2025), ou le prochain athlète s'il est déjà sélectionné.
- Priorité 4 : Les 3 premiers du XCO junior aux Championnats canadiens 2025 (19 juillet 2025), ou les prochains athlètes s'ils ont déjà été sélectionnés.
- Priorité 5 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.

U23 Femmes et U23 Hommes :

- Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 8 premiers 3 du XCO U23 aux Championnats du monde 2024 ou d'un XCO U23 à une Coupe du monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.
- Priorité 2 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 8 premiers d'un XCO U23 à une Coupe du monde entre le 1 avril 2025 et la date de sélection.
- Priorité 3 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 24 premiers d'un XCO U23 à une Coupe du monde entre le 1 mai 2025 et la date de sélection.
- Priorité 4 : Le meilleur finisseur canadien du XCO U23 aux Championnats panaméricains 2025, ou le prochain athlète s'il est déjà sélectionné, à condition qu'il a terminé parmi les 10 premiers.
- Priorité 5 : Le meilleur finisseur du XCO U23 aux Championnats canadiens 2025 n'a pas encore été sélectionné, à condition qu'il termine parmi les 5 premiers.
- Priorité 6 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 40 premiers du XCO U23 ou les coureurs U23 qui ont terminé parmi les 50 premiers d'un XCO élite \* à une Coupe du monde entre le 1er mai 2025 et la date de sélection.
- Priorité 7 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.

Élite Femmes et élite Hommes :

- Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 3 premiers du XCO élite aux Championnats du monde 2024.
- Priorité 2 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 16 premiers d'un XCO élite à une Coupe du Monde dans les 12 mois précédant la date de sélection.
- Priorité 3 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 32 premiers d'un XCO élite à une Coupe du monde entre le 1 mai 2025 et la date de sélection.
- Priorité 4 : Les coureurs classés parmi les 3 meilleurs Canadiens au classement cross-country de l'UCI à la date de sélection.
- Priorité 5 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.

Toutes les égalités seront brisées par le meilleur classement. S'il y a encore une égalité, elle sera brisée par le nombre de points UCI du coureur. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du comité des entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.

Si moins d'athlètes répondent aux critères de sélection que les places de quota disponibles dans chaque catégorie, ou si un coureur refuse la sélection, Cyclisme Canada se réserve le droit de réaffecter stratégiquement la place de quota à une autre catégorie pour soutenir le développement ou la performance.

Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.



	<i>* Lorsqu'un athlète U23 est éligible pour courir élite, l'ordre de sélection sera déterminé à la discrétion du comité des entraîneurs.</i>
Autofinancement :	Les athlètes sont responsables des coûts suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de vols et de bagages</li><li>• Repas pendant le projet</li><li>• Frais de projet de 750 \$ (75 \$/jour)*</li></ul> <p>* Les frais de projet sont basés sur la Politique de frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si le nombre de jours de projet est modifié. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>

Projet	Camp d'hiver
Dates et lieu du projet :	Janvier 2026 (à confirmer) – Lieu à déterminer
Catégorie :	Junior (né en 2007-2008) U23 (né en 2003-2006)
Taille maximale de l'équipe :	8-12 athlètes  Cyclisme Canada se réserve le droit de modifier la taille de l'équipe conformément à l'article 5 de la Politique générale de sélection.
Dates de sélection :	<ul style="list-style-type: none"><li>• 25 octobre – Le comité d'entraîneurs soumet des recommandations au CSO et au DSHP, ou aux délégués</li><li>• 27 octobre – Décision de sélection finalisée ; CC informe les athlètes ; début de la période d'appel*</li><li>• 4 novembre – Date limite d'appel</li></ul> <p>* Toute personne qui n'est pas nommée dans la décision de sélection doit interjeter appel avant la date limite, sinon elle perd son droit d'appel.</p>
Comité de sélection :	Sélections recommandées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• Comité d'entraîneurs de Cyclisme Canada (voir le site Web du CC)</li></ul> Sélections approuvées par : <ul style="list-style-type: none"><li>• CSO ou délégué</li><li>• DSHP ou délégué</li></ul>
Conditions préalables à la sélection :	Pour être pris en considération pour ce projet, les athlètes doivent remplir le formulaire de demande qui se trouve sur le site Web de Cyclisme Canada au plus tard le 15 octobre 2025.
Critères de sélection :	Les sélections seront faites dans l'ordre de priorité suivant jusqu'à ce que le quota soit rempli ou qu'il n'y ait plus d'athlètes admissibles : <ul style="list-style-type: none"><li>• Priorité 1 : Les coureurs qui ont terminé parmi les 5 premiers du XCO junior ou du XCO U23 aux Championnats canadiens 2025 ;</li><li>• Priorité 2 : Sélection discrétionnaire du comité d'entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</li></ul> <p>Toutes les égalités seront brisées par le meilleur classement. S'il y a toujours une égalité, elle sera brisée à la discrétion du comité des entraîneurs en fonction de la section B, clause 3 de la Politique générale de sélection.</p>



	Un ou plusieurs remplaçants par catégorie peuvent être nommés en utilisant les mêmes critères.
Autofinancement :	<p>Les athlètes sont responsables des coûts suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Frais de vols et de bagages</li><li>• Repas pendant le projet</li><li>• Frais de projet à déterminer (50 \$/jour)*</li></ul> <p>* Les frais de projet sont basés sur la Politique de frais d'athlète de Cyclisme Canada et sont sujets à changement si le nombre de jours de projet est modifié. Les frais de projet doivent être payés deux semaines avant le début du projet.</p>